



450, MEILHAC (Maison-Viannel) - Le Poteau - MFA

BULLETIN
MUNICIPAL
MEILHAC 2021

Retrouvez-nous sur www.meilhac.fr
mairie.meilhac@wanadoo.fr



Le mot du maire

Nous venons de vivre une année 2020 particulièrement difficile. La crise sanitaire due au COVID a provoqué deux périodes de confinement totalement inédites qui ont plongé le pays dans une crise économique dont on ne connaît pas encore les conséquences sociales qui risquent d'en découler.

Le monde associatif est à l'arrêt et les relations sociales au ralenti.

Cependant, en maintenant les gestes sanitaires et en espérant des avancées de la recherche médicale, nous pouvons sans doute prévoir des années à venir plus sereines.

Malgré toutes ces contraintes, l'équipe municipale a fait le maximum pour maintenir un lien avec la population et assurer l'ensemble des services, tant à l'école qu'à l'accueil de la mairie, ainsi qu'à l'entretien des biens communaux.

L'équipe scolaire a été particulièrement sollicitée pour assurer l'accueil des enfants des soignants, la garderie dès 7H et jusqu'à 19H ainsi que la restauration.

Cette année 2020 a vu la mise en place du nouveau système de ramassage des ordures ménagères qui doit conduire à un meilleur tri pour recycler et participer ainsi au mouvement général du développement durable.

Le PLU intercommunal est enfin validé après plus de 4 ans d'étude. Sa version définitive, dont la plus grande partie est en réalité imposée par la loi ALUR sur l'urbanisme, ne satisfait guère la majorité des parties intéressées : il comporte trop de restrictions et de contraintes.

Le projet de terrain multisports près de l'école arrive à son terme. Le financement est quasiment bouclé et le permis de construire sera déposé sous peu.

Les travaux sont prévus pour le second trimestre 2021.

Un programme d'entretien des routes communales est également en préparation.

Malgré toutes ces difficultés et incertitudes, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour une année 2021 qui nous fera oublier cette pandémie.

Jean Marie MASSY

Investissements

- Nous allons devoir investir dans l'achat d'un camion. En effet, le camion que nous avons acquis il y a un an a été volé à la suite d'une intrusion dans nos locaux techniques dont la porte arrière a été fracturée et détruite. Divers matériels ont été dérobés. Une plainte a donc été déposée à la gendarmerie. Le remboursement de notre assurance ne couvrira sans doute pas l'intégralité du préjudice !
- La chaudière au fuel du bâtiment scolaire a rendu l'âme après 40 années de service. Elle a été remplacée durant les vacances de Toussaint pour un montant de 5 699,54 €. Les travaux ont été effectués en régie.
Subvention conseil départemental : 2 160 €
- La pompe à chaleur du bâtiment de la mairie, endommagée lors de l'incendie de la maison voisine en janvier 2019, a été réparée une première fois. De nouveaux dommages ont été constatés en janvier 2020 à la suite de travaux et elle est restée à l'arrêt durant cette année. Elle a été remplacée en novembre pour un coût de 15 253, 44 €. Un litige entre assurances est en cours d'expertises judiciaires pour déterminer les responsabilités. Espérons que le remboursement ne soit pas trop long à obtenir.
- Le système de chauffage de la salle des fêtes, très obsolète et énergivore a été remplacé par une pompe à chaleur pour un montant de 12 060 €.
Subvention conseil départemental : 3 630 €
Subvention DETR : 3 015 €

Services

Notre **marché de producteurs** a été pérennisé et se tient les jeudis de 16H à 19H. Vous pouvez trouver un producteur de viande limousine, une épicerie avec légumes et produits bio, pain cuit au feu de bois, madeleines sucrées et salées...



Le **camion Pizzas de Raph** est en place tous les vendredis à partir de 18H. Vous pouvez commander au 06 60 19 08 15

Le **salon de coiffure itinérant** quant à lui propose toujours ses services sur RDV au 07 83 78 77 19



Solidarité

Les conseillers municipaux ont remis, comme chaque année, un colis de Noël à nos aînés (plus de 70 ans). Ce moment est l'occasion de maintenir le contact avec ces personnes parfois isolées.



Notre école

En raison de la situation sanitaire évolutive tout au long de cette année 2020, les écoles du RPI ont dû s'adapter à plusieurs reprises.

Lors du premier confinement, seulement deux écoles sont restées ouvertes afin d'accueillir les enfants des personnels soignants sans mode de garde : Beynac pour la maternelle et Burgnac pour la primaire.

Les agents des communes et les instituteurs se sont fortement impliqués dans l'application du protocole sanitaire.

A partir du 4 mai, chaque école a pu rouvrir afin d'accueillir les enfants qui le souhaitent, tout en maintenant les règles sanitaires. L'école de Meilhac était pratiquement à effectif complet.

La rentrée 2020 s'est très bien déroulée. Les enfants, les instituteurs et les agents ont continué de suivre les consignes du Ministère.

Actuellement, il y a 180 élèves sur le RPI (63 à Beynac, 71 à Burgnac et 46 à Meilhac).

L'équipe enseignante de Meilhac se compose de Claude TESSIER et Juliette SELLS.

L'équipe qui participe à la vie de l'école se compose de Magali ROUGERIE, Bernadette GUYOT et Aymeric VALADE. Bernadette assure l'entretien des locaux, la surveillance des enfants et avec Aymeric le service à la cantine. Magali continue à apporter de la variété et des idées : les enfants apprécient ses talents culinaires.

Carnet rose : Félicitations à Aymeric, heureux papa depuis fin novembre d'une petite Clarice.

Les sentiers de Meilhac

Les Sentiers de Meilhac et la biodiversité sur notre commune

Le balisage a été rafraîchi ou carrément refait à partir de la fin du premier confinement et cet été par FGG et son fils Téo, sur environ la moitié des circuits. Il était en très mauvais état ou carrément absent à certains endroits, je m'en excuse auprès des usagers.

Les sentiers de Meilhac ont été mis à l'honneur cette année à 2 occasions :

- une étudiante de Meilhac, Lola Dufeu, travaillant durant l'été pour le journal Le Populaire du Centre, a écrit un bel article au mois de juillet sur « Qui balise vos sentiers de randonnée en Haute Vienne ? ». Elle nous a suivi en pleine canicule avec un des photographes du journal et interviewé lors d'une de nos sorties balisage. Vous pouvez retrouver facilement cet article sur internet (<https://www.lepopulaire.fr/meilhac-87800/loisirs/qui-balise-vos-sentiers-de-randonnees-en-haute-vienne>).

- au mois de novembre, Hélène Badoinot de l'Office du Tourisme de Nexon qui fait des reportages pour le magazine Le Mag, destination Pays de Nexon – Monts de Châlus, m'a demandé de l'accompagner pour lui faire connaître les plus beaux lieux et points de vue des sentiers de Meilhac. Elle rédigera un article dans le Mag du mois d'octobre 2021-mars 2022. En attendant, elle m'a très gentiment confié les photos ; je vous en ai sélectionné quelques-unes.

Rappels pour les nouveaux meilhacois : ces chemins peuvent être le lieu de différents types de manifestations (randonnées, sorties nature, ...) que vous pouvez organiser en prévenant préalablement la mairie.

Les chemins sont entretenus par la commune. N'hésitez pas à contacter la mairie si un chemin est fermé par exemple par un arbre, si le balisage à certains endroits n'est pas ou plus assez visible, si l'herbe est trop haute, ...

Donc, profitez en toutes saisons de ces beaux chemins mais merci de respecter la nature en ne laissant aucun débris lors de votre passage.

Profitez bien de ces beaux chemins et de ces points de vue car sans être très pessimiste, je ne suis pas sûre que dans quelques années on puisse encore admirer un paysage de bocage sur Meilhac. En effet, je n'ai vu pratiquement aucune plantation de haies ou d'arbres ces quinze dernières années. En revanche, tous les ans beaucoup de haies continuent d'être arrachées et des arbres coupés. En plus, les périodes de sécheresse vont participer à l'affaiblissement des végétaux les plus fragiles ou les moins adaptés. 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée...

Les sentiers de Meilhac

Certains meilhacois commencent à s'en préoccuper en posant de nombreuses questions sur la gestion agricole de notre commune : que comptent faire les agriculteurs de Meilhac pour la biodiversité ? Quand planteront-ils des arbres et des haies ? Attendent-ils des aides de l'Europe pour le faire ? Pourquoi ces destructions massives alors que les haies et les arbres protègent les animaux, évitent des glissements de terrain, ...

Est-ce que les agriculteurs de Meilhac vont essayer de cultiver de nouvelles variétés de cultures type sylphie à la place du maïs pour s'adapter à la sécheresse, J'ai donc posé ces questions à un agriculteur. J'espère avoir des réponses très prochainement pour pouvoir vous en faire part.

Il y a une nouvelle initiative très encourageante qui vient juste de nous parvenir, il s'agit de l'opération « HAIECOLIERS » en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et les Fédérations des Chasseurs (FDC) Nouvelle Aquitaine et Haute Vienne. Dans son courrier, la FDC indique que « L'objectif est d'implanter 87 haies à travers le département en mars 2021 dans le cadre de chantiers participatifs mettant en synergie les acteurs locaux que sont les mairies, les écoles et les Associations Communales de Chasse Agréées. Outre les bénéfiques écosystémiques pour l'environnement, cette opération est l'occasion originale d'associer petits et grands autour d'un enjeu fédérateur : AGIR pour la Biodiversité ! ». J'espère que ce projet sera très suivi sur notre commune (une documentation complète se trouve à la mairie).

L'OPÉRATION SUR VOTRE COMMUNE :
 Nous vous proposons de bénéficier d'1 KIT « HAIECOLIER » permettant l'implantation d'une haie haute sur une longueur de 50 m comprenant deux rangées d'arbres choisis parmi des essences essentiellement locales.

En partenariat avec :
 l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération des Chasseurs Nouvelle-Aquitaine, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne
 vous propose de
Planter une haie avec votre école !

Un chantier participatif entre professionnels
 L'opération implique la participation de la mairie, de l'école, des chasseurs locaux et de la Fédération.
 La Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne propose tous les conseils à donner et propose également l'accompagnement.
 La Haute-Vienne dispose en faveur et propose le matériel nécessaire pour la plantation.
 L'objectif de la commune est d'offrir le matériel d'entretien et de maintenance de la haie et d'être à l'écoute des besoins des agriculteurs.
 Les chasseurs de la Haute-Vienne ont le plaisir de participer à la plantation de la haie.

PROJET NATUREL EFFICACE ET PARTICIPATIF
 La haie haute est un outil naturel de protection et de gestion des terres agricoles. Elle permet de protéger les cultures, d'améliorer la qualité de l'eau, de favoriser la biodiversité et de créer un lien social entre les agriculteurs et les chasseurs.

Des raisons de participer à l'opération

- Réaliser un projet agricole
- S'engager localement
- Favoriser le lien social
- Faire connaître le territoire
- Savoir à quel moment intervenir

87 opérations HAIECOLIER seront financées en 2021 !
 Informez vous des mairies en remplissant le dossier de candidature à retourner avant le 15 janvier 2021 auprès de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne

Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de la haie plantée à Mastrimont en janvier 2018 par les enfants de CM1 et CM2 de Meilhac : 90% des plantes fournies par la Fédération de Chasse de la Haute Vienne sont bien reparties en 2020. Encore merci aux organisateurs et à tous les participants.

N'hésitez pas en attendant à ramasser entre mi-octobre et mi-novembre de beaux et gros glands et de les rejeter très rapidement en bordure de chemins ou sur des bords de routes ouverts. C'est mieux que rien...

Françoise Garnier- Geoffroy

Les sentiers de Meilhac



Vues à partir des Sentiers de Meilhac

Photos de Hélène Badoinot de l'Office du Tourisme

Infos diverses

Ordures ménagères – Ecopoints

Il est rappelé que les sacs d'ordures ménagères et les objets encombrants ne doivent absolument pas être déposés à l'écopoint sous peine d'amende.

L'écopoint est destiné à recevoir les recyclables (verre, plastique, boîtes métalliques...)

Elagage

Il est rappelé aux propriétaires riverains des routes communales qu'ils doivent procéder à l'élagage des arbres susceptibles de gêner la circulation des véhicules (en particulier les cars de transport scolaire) et de perturber le fonctionnement des lignes téléphoniques.

Application d'information et d'alerte

Sous peu, la mairie va mettre en place un système d'information téléchargeable gratuitement : PANNEAUPOCKET.

Vous serez informé de sa date de mise en route.



• Déchèteries

Les déchèteries de Châlus, Nexon, St-Martin-le-Vieux, Ladignac-le-long, Bosmie-l'Aiguille, Pierre-Buffière, Châteaux-Chervix, St-Germain-les-Belles et St-Yrieix-la-Perche sont accessibles aux habitants de Pays de Nexon – Monts de Châlus sur présentation de la carte d'accès habituelle.



Infos Pratiques

☄ HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER :

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châlus*	9h - 12h 14h - 17h	Fermée	9h - 12h 14h - 17h	Fermée	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Nexon**	8h - 12 h 13h30 - 17h30	8h - 12 h	8h - 12 h 13h30 - 17h30	Fermée	8h - 12 h 13h30 - 17h30	8h - 12 h 13h30 - 17h30
St-Martin-le-Vieux*	13h30 - 17h	9h - 12 h 13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	9h - 12 h 13h30 - 17h	9h - 12 h 13h30 - 17h
Ladignac-le-long**	13h30 - 17h30	Fermée	13h30 - 17h30	Fermée	8h - 12 h	13h30 - 17h30

* Hiver du 1^{er} novembre au 31 mars / ** Hiver du 1^{er} novembre au 30 avril

☀ HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ :

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châlus*	9h - 12h 14h - 18h	Fermée	9h - 12h 14h - 18h	Fermée	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h
Nexon**	8h - 12 h 14h - 18h	8h - 12 h	8h - 12 h 14h - 18h	Fermée	8h - 12 h 14h - 18h	8h - 12 h 14h - 18h
St-Martin-le-Vieux*	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Ladignac-le-long**	14h - 18h	Fermée	14h - 18h	Fermée	8h - 12 h	14h - 18h

* Été du 1^{er} avril au 31 octobre / ** Été du 1^{er} mai au 31 octobre

A partir du 1^{er} juillet 2019, les déchets verts en déchèterie sont plafonnés à 10 passages dans la limite de 10m³ par foyer et par an.

Renseignements pour réduire et valoriser vos végétaux : 05.55.12.12.87

Tarifs communaux

CANTINE SCOLAIRE

- Le prix des repas servis aux élèves : 3,30 €
- Le prix des repas « instituteur » : 4,40 €

TRANSPORT SCOLAIRE REGIONAL

Règlement régional des transports scolaires 2019/2020

Tarifcation et participation des AO2

Tranche	QF *	Tarif régional		Participation de l'AO2		
		Tarif annuel % pensionnaire	Tarif annuel Interne	Tarif annuel % pensionnaire		Tarif annuel Interne
				Maternelle Primaire	Secondaire	Secondaire
1	Inférieur à 450 €	30 €	27 €			
2	Entre 451 € et 650 €	50 €	45 €			
3	Entre 651 € et 870 €	80 €	72 €			
4	Entre 871 € et 1 250 €	115 €	103,50 €			
5	A partir de 1 250 €	150 €	135 €			
Non ayant droit ** Elèves à - 3km de l'établissement scolaire				45 €		
Non ayant droit ** Elèves ne respectant pas la carte scolaire		195 €	Tarifcation commerciale			
Navette RPI et internat		30 €				

- QF * = quotient familial qui tient compte de la composition et du revenu du foyer.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT (augmentation des tarifs en 2021)

Elle concerne les habitants du bourg qui bénéficient de l'accès au tout à l'égout:

- Une partie fixe de 25 € par semestre
- Une somme de 1,70 € par m³ d'eau consommée
- Une somme de 0,15 € par m³ d'eau facturée, pour pollution domestique et modernisation des réseaux.

Cimetière: délibération du 17 décembre 2011

- Concession trentenaire : 100€ le m2
- Concession cinquantenaire : 120€ le m2
- Concession perpétuelle : 250€ le m2

Location du caveau communal :

- 1^{ère} année : 15€ par mois
- 2^{ème} année : 25€ par mois

Salle Polyvalente :

Particuliers de la commune et des communes de Nexon , <u>Janailhac</u> , <u>St Priest Ligoure</u> , <u>St Jean Ligoure</u> , <u>St Maurice les Brousses</u> , <u>Rilhac Lastours</u> et <u>St Hilaire les Places</u>	Location 24H : 250€ Location 1/2journée: 100€
Associations de la commune	100€ + 1 manifestation gratuite par an
Associations des communes de Nexon , <u>Janailhac</u> , <u>St Priest Ligoure</u> , <u>St Jean Ligoure</u> , <u>St Maurice les Brousses</u> <u>Rilhac Lastours</u> et <u>St Hilaire les Places</u>	250€
Particuliers hors commune	Location 24H : 350€ Location ½ journée : 150€
Associations hors commune	350€

Infos Communauté de communes

Dans cette période particulière la communauté de communes reste mobilisée avec

- Des aides d'urgences aux entreprises impactées par la COVID-19 (renseignements et demandes de dossier au 05 55 45 16 22)
- Des services accessibles du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 05 55 78 29 29

❖ Culture

Avec le réseau des médiathèques Pays de Nexon- Monts de Châlus, riche de ses 8 médiathèques, vous pouvez continuer d'emprunter livres, CD, DVD, magazines et consulter ordinateurs et tablettes numériques.

Nos médiathèques, c'est aussi une programmation culturelle variée accessible à tous, petits et grands. La saison culturelle 2020-2021, portant sur les 5 sens, fera des médiathèques un carrefour où se rencontreront sensations, perceptions à travers expositions, ateliers, racont'heures sensorielles, rencontres... Programme trimestriel à surveiller...

Vous pouvez consulter le site internet :

<https://mediateques.paysdenexon-montsdechalus.fr/>

❖ Mon service déchets

En 2021, votre jour de collecte et votre couleur de semaine ne changent pas !
Vous pouvez vous référer au calendrier joint.

Un accès élargi à toutes les déchèteries du département vous est possible (hors agglomération de Limoges)

Des résultats encourageants !

- * - 31% d'ordures ménagères collectées dans les bacs individuels
- * + 27% des déchets recyclages

Infos

Communauté de communes

Pour aller encore plus loin,

Vous pouvez donner une seconde vie à vos objets; une recyclerie créative s'est ouverte à St-Maurice-les-Brousses. N'hésitez pas à passer commande auprès de la recyclerie pour des jeux, des livres, des vêtements, du mobilier...d'occasion !

Contacts : 05 44 00 08 12

Il y a toujours une solution pour composter et donc moins jeter : composteurs individuels, aides pour location ou acquisition de broyeur...Le SYDED vous accompagne au 05 55 78 67 94

❖ Environnement

Le service des ordures ménagères et SPANC poursuivent leurs activités.

L'opération « De l'électricité sur mon toit » est mise entre parenthèse le temps de la crise sanitaire mais vous pouvez continuer à nous solliciter pour plus d'informations au 05 55 78 67 94.

❖ La future Maison de l'Intercommunalité à Nexon : les travaux se poursuivent.

Tout comme celle située à Châlus, elle vous assurera un point d'accès aux services de la Communauté de communes. Véritable porte d'entrée au territoire, elle offrira un espace adapté à l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que des espaces dédiés aux savoir-faire et à la culture locale.

Le Centre intercommunal d'Action Sociale emménagera également dans ces nouveaux locaux.

Les permanences

A la Maison du Département

Entrée 25, rue François Chénieux

- Consultation pour les nourrissons
Mme Pascale NAUDIN, médecin
Mme Pauline CASTAGNE, puéricultrice
Sur RDV au 05.55.58.18.41

- Assistant social
M Renaud GRAFOUILLERE
05.55.58.18.41 ou 05.55.58.30.91

- Référente autonomie
Mme Aurélie FORT
05.55.58.30.83

A l'Antenne de la Maison du Département

Entrée 28, av Charles de Gaulle

- Secours catholique
Les mardis et mercredis de 14H30 à 18H30
En cas d'urgence : 06.61.79.16.80

- Secours populaire
Le 2ème et 4ème vendredi du mois
9h00-12h30 / 14h00-17h30
05.55.04.20.00

Autres lieux de permanence

28 bis, av Charles de Gaulle

- Les Restos du cœur
Tous les jeudis (semaines paires) 14H – 16H30
05.55.79.89.89

- Conciliateur de justice
Alain.maspataud@conciliateurdejustice.fr
05.55.58.10.19 Sur RDV

Au Centre Social

5, rue Jean Jacques Rousseau

Voir détail page suivante

A la mairie

- Conciliateur de justice
Monsieur Alain MASPATAUD
Sur RDV :06.74.53.91.64

ADIL 87

28, av de la Libération –
LIMOGES

- Information sur le logement
au 05.55 .10.89.89

- Député Haute-Vienne
Monsieur Pierre VENTEAU
1 Place de la République 87800
Nexon 05.55.70.68.92 Sur RDV

Infos Pratiques

• Maison des services au public

Les horaires

Lundi : 14h - 19h

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 19h *

(* vacances scolaires : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30)

Les services

ESPACE EMPLOI

Consultation des offres d'emplois du PÔLE EMPLOI

Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation (sur RDV)

Consultation gratuite de sites internet (emploi, formation...)

Documentation (formations, orientation, annuaires...)

ESPACE INTERNET

Ordinateurs & tablette tactile en accès libre ou guidé : (WIFI, imprimante et scanner)

Accès gratuit pour les consultations liées aux démarches administratives, emploi, formation, recherches scolaires...

Accompagnement sur demande pour vos recherches et démarches en ligne : actualisation de dossiers, formulaires, courriers électroniques, numérisation de vos documents...

POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J.)

Accueil personnalisé, anonyme et ouvert à tous (jeunes et adultes), le P.I.J. est l'endroit indiqué pour trouver une info actualisée sur différents thèmes:

ENSEIGNEMENT FORMATIONS METIERS DROITS EMPLOI
VIE PRATIQUE VACANCES & LOISIRS MOBILITE INTERNATIONALE...

msap.nexon@orange.fr

Tél. 05 55 58 11 05

Centre Social

5, rue Jean-Jacques Rousseau

87800 NEXON

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité - Démarches en ligne

PERMANENCES



CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) :

Un agent d'accueil est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et instructions de dossiers. Tous les MARDIS de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) sur RdV via amel.fr ou au 36 46 ou auprès de la MSAP



DIRECCTE : Renseignements en droit du travail :

information juridique en matière de législation du travail. Le 1^{er} MARDI du mois de 9h30 à 11h30 sur RdV au 05 55 70 45 74



MISSION LOCALE RURALE :

Accompagnement à l'orientation, la recherche d'emploi, la formation, infos et conseils (logement, santé...) pour les jeunes de 16 à 25 ans. Tous les JEUDIS de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur RdV au 05 55 70 45 74 (Mission Locale Aix/Vienne)



CAP EMPLOI :

Accompagnement à la reconversion professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, infos et conseils sur l'emploi et le maintien des personnes en situation de handicap. Chaque 1^{er} MARDI du mois. Sur RdV au 05 55 38 89 70 (Cap Emploi Haute-Vienne)



ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR L'EMPLOI

(ARPE) : Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par Pôle Emploi et les Maisons du Département (MDD). Les JEUDIS matin sur RdV au 05 55 08 34 55 (MDD de St Yrieix la Perche)



ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE (FNATH) :

Accompagnement, conseil et défense des personnes victimes de problèmes de santé (accident, maladie...) invalides et handicapées. Chaque 3^e VENDREDI du mois de 13h à 16h.



ESPACE INFO ENERGIE : Conseils gratuits et indépendants pour vous accompagner dans votre projet de construction, de rénovation, pour réduire votre facture énergétique... Un VENDREDI matin par mois sur RdV au 05 55 14 88 42 (Limousin Nature Environnement)



ATOS : Association Travail Occasionnel Service - Mise à disposition de main d'œuvre auprès de particuliers, entreprises et collectivités. Missions rémunérées à destination des demandeurs d'emploi. Sur RDV les MARDIS de 10h à 12h au 05 55 35 04 07 ou 06 34 78 93 17



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS / PARENTS : Des permanences pour les assistants maternels & pour les parents qui les emploient : Chaque VENDREDI de 13h à 17h. RAM « les p'tits Bouts » : 06 33 65 85 75

Adresses utiles

HALTE-GARDERIE / CRECHE

Rue Jacques Brel
87 800 St MAURICE LES BROUSSES
Tel : 05 55 57 50 07

CENTRE DE LOISIRS

Le Terrier des Galoupiaux
87 800 JANAILHAC
Tel : 05 55 00 76 58

CENTRE D'ANIMATION ET DE JEUNESSE

Espace Rousseau
87 800 NEXON
Tel : 05 55 58 11 05

OFFICE DE TOURISME

Conciergerie du Château
87 800 NEXON
Tel : 05 55 58 28 44

SERVICES DE DEPANNAGE

ENEDIS 09 72 67 50 87
SAUR 05 55 04 09 09



Etat Civil

NAISSANCES

Mila MICHAUD, née le 26 janvier 2020 à Limoges (Du Fossé)

Abby-Gaëlle, Eléanor PEIGNER née le 14 mars 2020 à Limoges
(Bellevue)

Flora ANDRIEUX BARRE née le 15 juin 2020 à Limoges (La Côte)

MARIAGES

Lydie, Anne-Laure BAUSMEYER et Michaël, Stanislas VALLIER, le 04
juillet 2020

Noro KOLO et Thierry, Maurice TOLEDE, le 10 août 2020

Béatrice CUISINIER et Damien, Gaëtan FAUCHER, le 19 septembre
2020

DECES

Marguerite, Suzanne DELHIAT née DESBORDES, le 14 avril 2020 à
Limoges

Roger, André DELHIAT, le 06 mai 2020 à Limoges

Yvette, Odette DUPUY née DESBORDES, le 11 août 2020 à Limoges

Soutien

En cette année particulière pour tous, nous avons souhaité mettre à l'honneur nos commerçants et artisans de proximité, habituellement sponsors de notre bulletin municipal

EARL Les Serres de Lestrade – *Bosmie L'Aiguille*
Crédit Agricole de Nexon
Christophe LACHAUME – Bières de Fürth – *St Maurice Les Brousses*
Matériel agricole LATHIERE - *Châlus*
Atelier Graphique - *Limoges*
SCAL – *Aixe sur Vienne*
Jardi –Flor - *Nexon*
Garage Renault Nexon
Atelier de fumaison MAZEAU - *Burnnac*
La Ferme des Gannes – *Meilhac et Nexon*
SMB Motoculture – *St Maurice Les Brousses*
L'atelier sucré - *Nexon*
PFIMMER fils Electricité – *St Junien*
Dumonteil impression - *Couzeix*
TournePains – *Bosmie L'Aiguille*
La Libellule micro-crèche - *Burnnac*
Groupama Nexon
Brico Sabourdy - *Nexon*
CMC TP – *St Laurent sur Gorre*
Leader Electronic - *Limoges*
Paulo Taxi – *Meilhac et Burnnac*
Pompes funèbres et transports BARRAUD - *Nexon*
SUPER U Nexon

Merci